

## L'aide régionale à l'innovation simplifiée et renforcée

La Région Île-de-France, en partenariat avec Bpifrance renforce et simplifie l'aide régionale à l'innovation.

Le dispositif « Innov'up » est destiné à soutenir les PME et ETI d'Île-de-France ayant un projet d'innovation à tous les stades de maturité (faisabilité, développement, prototype, expérimentation), et ce, quelle que soit la nature de l'innovation (technologique, de procédé, de design, innovation sociale...).

Afin de pouvoir apporter un soutien adapté à chaque projet, le **plafond de subvention est porté de 100 000 € à 500 000 €** et celui du complément d'avance récupérable ou de prêt bonifié est porté de **1 à 3 millions d'euros par projet**.

Par ailleurs, pour simplifier l'accès aux aides, **un guichet et un dossier unique** sont désormais accessibles aux PME et ETI d'Ile-de-France. Vous trouverez plus d'informations sur « Innov'up » et comment postuler sur : <https://www.iledefrance.fr/espace-media/innovup/>

